

Louvigné de Bais, le jeudi 14 décembre 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'une réunion du conseil municipal aura lieu le :

**Mardi 19 décembre 2023
à 19h00 à la salle Intermède**

Ordre du jour :

- ❖ Institutions et vie politique - Installation d'un nouveau conseiller municipal
- ❖ Institutions et vie politique - Désignation des membres des commissions communales
- ❖ Ressources Humaines - modification de la délibération relative au RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)
- ❖ Enfance/Finances – Tarifs 2024
- ❖ Urbanisme - Aliénation des chemins dit le Bas Rampon, la Croix Méance, la Gidonais, la Chouanière
- ❖ Finances – Pumptrack – Demande de DETR
- ❖ Finances- Subvention Région Bretagne
- ❖ Finances - Nomenclature M57 - Fixation du mode de gestion des amortissements et des immobilisations
- ❖ Finances – Tarifs communaux 2024
- ❖ Intercommunalité – Réseau ARLEANE Modification du règlement intérieur
- ❖ Intercommunalité - Avenant n° 1 à la convention d'adhésion au service commun d'instruction des demandes d'Autorisations du Droit des Sols (ADS)
- ❖ Eaux des Portes de Bretagne - Rapport d'activités 2022

Comptant sur votre présence,

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Thierry PIGEON